



## Révision de pension alimentaire

Par **poulan**, le **08/12/2009** à **11:14**

Bonjour,

Divorcé depuis 1999, j'ai une saisie sur salaire pour pension alimentaire de 300 euros.

Ce montant correspond a mon salaire précédent qui était aux alentours de 2200 euros net mensuel.

Ayant changé de d'emploi (démission ) j'ai actuellement un salaire de 1300 euros net par mois.

J'ai donc demandé une révision de pension qui m'a été refusée, motif : je n'avais pas a démissionner de mon précédent emploi, je n'avais pas a changer de région.

comment faire appel de cette décision sachant que j'ai un crédit voiture ( contracté bien avant de changer d'emploi ) pour un montant de 310 euros, participation a ma nouvelle vie familiale a hauteur de 400 euros, pension alimentaire de 300 euros.

Dans l'attente d'une réponse, cordialement.